



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bicyclettes

Question écrite n° 52996

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer sur la promotion de l'usage de la bicyclette dans notre pays. En effet, la nomination d'un délégué interministériel pour développer l'usage du vélo dans la vie quotidienne serait utile et accueillie comme un signe d'encouragement par tous les intervenants de ce secteur. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser si une telle nomination pourrait intervenir prochainement.

Texte de la réponse

La promotion de l'usage de la bicyclette a fait l'objet, à la demande du Premier ministre, d'un rapport parlementaire confié à Mme Le Brethon. Ce rapport intitulé « propositions pour encourager le développement de la bicyclette en France » a retenu l'attention du Gouvernement. Ce dernier étudie actuellement l'intérêt et la faisabilité de la création d'une délégation interministérielle pour le développement de l'usage des modes doux en tenant compte, notamment, de la nécessité de réforme et de simplification des structures administratives.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52996

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9668

Réponse publiée le : 15 mars 2005, page 2827